

PAR COURRIEL

Rimouski, le 12 août 2016

N/Doc. : 401381189

**Objet : Fiche de gestion des terrains contaminés n° 9844
Félix Huard inc.
121, rue Saint-Alphonse à Sainte-Luce**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 août 2016, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

1. Fiche de gestion des terrains contaminés n° 9844 correspondant à l'entreprise Félix Huard inc. située au 121, rue Saint-Alphonse à Sainte-Luce, datée du 11 juin 2013, 2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

...2

Adresse bureau de Rimouski
212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511, poste 286
Télécopieur : 418 727-3849
Courriel : marie-josee.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Adresse bureau de Sainte-Anne-des-Monts
124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301
Télécopieur : 418 763-7810
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au 418 727-3511, poste 286.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La répondante régionale de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

MJL/mjl

Marie-Josée Lavoie
Technicienne en administration

p. j.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: 418 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: 514 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

BAS-SAINT-LAURENT

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9844

NO LIEU : X2021847

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Félix Huard inc. - Sainte-Luce

NOM DE LA FICHE GTC : Félix Huard inc. - Sainte-Luce

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

321111 - Scieries sauf usines de bard. & bard. de fente

Milieu(x) recepneur(s) affecté(s) : Sol et eau souterraine

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

<u>ADRESSE</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>MRC</u>	<u>CODE POSTAL</u>
	Sainte-Luce	La Mitis	

LOCALISATION CADASTRALE

<u>LOT</u>	<u>RANG, CONCESSION ...</u>	<u>CADASTRE</u>
192	Rang 2	Sainte-Luce, Paroisse de
195	Rang 2	Sainte-Luce, Paroisse de
198	Rang 2	Sainte-Luce, Paroisse de
202	Rang 2	Sainte-Luce, Paroisse de

CADASTRE DU QUÉBEC

3464534

3466154

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 48,520301

LONGITUDE : -68,331539

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

<u>ADRESSE</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>CODE POSTAL</u>

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Cessation d'activité

VOLUMES DES SOLS EN M³

	<u>PLAGE B-C</u>	<u>>C</u>	<u>>B (TOTAL)</u>
CONTAMINÉS INITIAUX	244	613	857
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 163 000

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 635

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > RESC

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques polycycliques*

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

Sulfures (H2S)

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Oui

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Non applicable

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

BAS-SAINT-LAURENT
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9844

NO LIEU : X2021847

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2012

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2012
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Traitement biologique

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Lévesque, Annie

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Avis de contamination n° 19 462 441. (Annie Lévesque 2013-03-08)

DATE DE CRÉATION : 2013-03-04

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2013-06-11

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-08-12